



**RINGUETTE VALLÉE DU RICHELIEU  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
SAISON 2017-2018**

<b>Joueuse</b>		<b>Parent/tuteur</b>	Mère <input type="radio"/> Père <input type="radio"/> Autre : _____
<b>Nom :</b>		<b>Nom :</b>	
<b>Prénom :</b>		<b>Téléphone :</b>	
<b>Adresse :</b>		<b>Adresse :</b>	Même que joueuse <input type="radio"/>
<b>Ville :</b>		<b>Courriel :</b>	
<b>Code postal :</b>		<b>Parent/tuteur</b>	Mère <input type="radio"/> Père <input type="radio"/> Autre : _____
<b>Courriel :</b>		<b>Nom :</b>	
<b>Téléphone</b>		<b>Téléphone :</b>	
<b>#Assurance-Maladie :</b>		<b>Adresse :</b>	Même que joueuse <input type="radio"/>
<b>Date de naissance (AAAA-MM-JJ)</b>		<b>Courriel :</b>	
<b>Âge au 31 décembre 2017</b>			

**Frais d'inscription (date limite 1<sup>er</sup> juillet 2017)**

Catégorie	Année de naissance	Âge au 31 décembre 2017	Inscription reçue avant le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Inscription reçue après le 1 <sup>er</sup> juillet 2017 (N/A pour les nouvelles joueuses)	Montant
Pré-moustique	2012-2014	3-5 ans	190\$	240\$	\$
Moustique	2010-2011	6-7 ans	265\$	315\$	\$
Novice	2008-2009	8-9 ans	365\$	415\$	\$
Atome	2006-2007	10-11 ans			
Benjamine	2004-2005	12-13 ans			
Junior	2002-2003	14-15 ans			
Cadette	1999-2001	16-18 ans	490\$	540\$	\$
Juvenile	1994-1998	19-23 ans	490\$	540\$	\$
Inter		21 ans et +	490\$	540\$	\$
<b>TOTAL À PAYER</b>					
<b>Dépôt de 100\$ pour les chandails de partie à remettre avec l'inscription (chèque daté du 15 avril 2018)</b>					

**PAIEMENT PAR CHÈQUE : les chèques doivent être libellés au nom de Ringuette VDR**

Possibilité de 2 paiements égaux (1<sup>er</sup> juillet 2017 et 15 septembre 2017)

L'inscription doit être envoyée : **Ringuette VDR, 345 Boul. Laurier, Casier postale 85113, Mont-Saint-Hilaire, J3H 5W1**

1. Premier chèque : 1<sup>er</sup> juillet 2017: # de chèque : \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_ \$

2. Deuxième chèque : 15 septembre 2017 : # de chèque : \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_ \$

Ou PAIEMENT COMPTANT (paiement complet seulement) : Date : \_\_\_\_\_ Montant : \_\_\_\_\_ \$

**JOUEUSE OU PARENT/TUTEUR POUR UNE MINEURE :**

\*\*\*\*En signant, j'accepte les conditions générales d'inscription énumérées à la page 2 de ce formulaire et j'atteste avoir pris connaissance et je m'engage à respecter le code d'éthique de la joueuse et du parent qui se trouve dans la régie interne sur le site web de Ringuette VDR : [www.ringuettevdr.com](http://www.ringuettevdr.com)\*\*\*\*

Nom du payeur : \_\_\_\_\_ Signature du parent: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de la joueuse : \_\_\_\_\_



### CONDITIONS GÉNÉRALES – CONSENTEMENT :

- Pour les nouvelles joueuses, nous avons besoin d'une copie de la carte d'assurance-maladie.
- Les montants d'inscription incluent un montant de 50\$ pour le souper spaghetti (levée de fonds).
- Chaque équipe sera appelée à faire du bénévolat lors du souper spaghetti.
- Sans bénévoles, la ringuette ne pourrait exister sur notre territoire et votre implication est importante.
- Aucune partie n'est prévue pour la catégorie Pré-moustique durant la saison.
- Un chèque daté du 15 avril 2018 devra être remis au moment de l'inscription. Ce chèque sera encaissé si les chandails ne sont pas remis à la fin de la saison.
- Des frais de 50\$ par chandail seront perçus pour la perte ou l'endommagement des chandails qui seront prêtés pour la saison.
- **Les joueuses qui évolueront dans la LRQ ou la LERQ devront payer des frais supplémentaires d'affiliation.**
- Les inscriptions reçues après le 1<sup>er</sup> juillet 2017 pourraient être refusées dépendamment du nombre d'inscriptions déjà reçues pour la catégorie.
- Les frais d'inscription avec l'Association ne comprennent pas les frais d'inscription des tournois auxquels participera l'équipe. Prévoyez entre 45 \$ à 55\$ par joueuse et par tournoi, à remettre au gérant/e de l'équipe. Ce fonds n'est pas géré par l'Association.
- Je comprends qu'un billet de médecin pourrait être requis pour le retour au jeu après une blessure, que celle-ci soit suite à une blessure à la ringuette ou non.
- Je consens à ce que ma photo ou celle de ma fille soit publiée dans les journaux locaux, ou sur un site de médias sociaux de l'Association pour fin de publicité en rapport avec la ringuette. Ce consentement s'applique également aux vidéos et aux webdiffusions.
- En vertu de la loi canadienne anti-pourriel, vous donnez votre consentement à être inscrit à notre liste de distribution et à recevoir des courriels de l'Association, y compris des invitations à des programmes reconnus et à des événements, ainsi que des mises à jour et d'autres avis.
- Si le paiement est divisé en deux, les chèques doivent être faits pour le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et pour le 15 septembre 2017. **On peut déroger à cette règle à la demande d'un parent qui ne peut rencontrer ces délais. Ces situations sont à analyser individuellement selon le cas. Une demande écrite doit être faite avec la trésorière à l'adresse suivante : [vdrringuette@hotmail.com](mailto:vdrringuette@hotmail.com)**
- Un reçu pour fins d'impôt sera émis par l'Association en février 2018.

### REMBOURSEMENT :

- Le premier 50\$ de frais d'inscription est non remboursable. Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017, l'inscription est remboursable, sauf le premier 50\$. Après cette date, aucun remboursement n'est possible.

### CHÈQUE SANS PROVISION

- Des frais de 35\$ seront imputés au solde dû pour chaque chèque retourné sans provision.